

CHAMPS MAGNÉTIQUES

Selon Hydro-Québec¹⁻² : (H6-H7)

- Les champs électriques et magnétiques ne semblent avoir aucun effet néfaste sur la santé, la productivité, la fertilité la reproduction et le comportement du bétail exposé.
- Exposition à court et à moyen terme : n'entraîne pas de symptômes ni de signes cliniques détectables (maux de tête, fatigue chronique, étourdissements, etc.)
- Il est peu probable que l'exposition aux champs électriques et magnétiques aux intensités existantes en milieu résidentiel et en milieu de travail entraîne un problème de santé (augmentation du risque de cancer), même chez les personnes les plus exposées.

À l'intérieur des maisons, les champs magnétiques des lignes de transport HT sont très faibles par rapport aux champs magnétiques des appareils électroménager³ (H8)

¹ http://www.hydroquebec.com/developpementdurable/repertoire/pdf/pop_24_01.pdf

² http://www.hydroquebec.com/developpementdurable/repertoire/pdf/pop_23_01.pdf

³ <http://www.hc-sc.gc.ca/français/vsv/environnement/magnetique.html>